



Chatterie de la Reine

SIRET : 94920928200019

5 impasse de la madeleine, 94230 Cachan

☎ : +33 6 80 31 96 98

✉ : matthieu@chatteriedelareine.fr

Contrat de réservation

Je soussigné(e), l'acheteur

Adresse complète.....

.....

Téléphone.....

E-mail.....

Désire réserver à la Chatterie de la Reine, le Vendeur,

Le chaton nommé de type scottish, issu de la portée née le

Mère : N°I-cad :

Père : N°I-cad :

Dont le prix a été fixé à € TTC

Je déclare verser à titre d'acompte la somme de €

Disponibilité de l'animal

L'acheteur accepte, au regard du fait que la réservation porte sur un être vivant, que cette réservation puisse être annulée du fait du décès ou d'une maladie de l'animal survenue entre le moment de la réservation et le moment de la vente finale.

Dans le cas de la survenance d'un tel évènement, le Vendeur doit informer l'Acheteur dès connaissance de la situation. Dès lors, l'acheteur aura la possibilité de demander un remboursement de son acompte ou de choisir un autre animal disponible soit de la même portée, soit d'une autre portée à venir. Dans ce las d'un tel choix, le nouvel animal choisi sera immédiatement réservé et pourra être définitivement acquis dès sa période de sevrage terminée.

Engagement des deux parties

Ce contrat de réservation est définitif, et hormis problème médical décrit ci-dessus, l'animal sera acquis à l'acheteur dès que le solde de la transaction aura été intégralement encaissé par le vendeur.

Le contrat définitif sera signé le jour de la remise en main propre de l'animal. Au préalable l'acheteur, s'engage à retourner signé, au minimum 7 jours avant le rendez-vous de remise en main propre le certificat d'engagement.

Les dépôts pour réservation sont non remboursables si l'acheteur change d'avis pour n'importe quelle raison, et/ou deviennent incapables d'acheter le chaton, et/ou néglige d'accomplir un contrat de vente signé. Le but du dépôt est d'assurer les acheteurs d'acquérir le chat décrit dans cet accord, et d'empêcher le vendeur de céder l'animal à une autre personne.

Toute rétractation de la part de l'acquéreur entraînerait une perte de l'acompte.

Une fois l'animal objet de la transaction, prêt (nous entendons ici sevré et apte à la vente et à la séparation de sa mère), le vendeur s'engage à informer l'Acheteur dans les meilleurs délais.

Généralement les chatons sont sevrés autour de 12 semaines, voire un peu avant, mais cette variabilité dépend de chaque animal.

Rendez-vous pour livraison de l'animal

Une fois cette information transmise, en dehors de tout cas de force majeure (pandémie interdisant toute sortie ou déplacement, ...), l'Acheteur et le Vendeur disposent d'un délai d'un mois pour convenir d'une date de livraison du chaton objet de la vente.

Si malgré plusieurs propositions de créneaux (en semaine et en weekend (sur au minimum 2 weekends différents, et sur au moins 3 jours sur 2 semaines différentes), aucune date ne peut être trouvée dans le mois, ou si l'acheteur ne répond à aucune demande, les frais d'entretien du chaton au-delà de 1 mois viendront s'ajouter au prix de vente (vermifuge, nouveaux vaccins, nourriture, ...).

Si au-delà de deux mois après la date de disponibilité de l'animal, aucune date n'a pu être définie, ou si aucun accord n'a été trouvé pour un éventuel report, ou si l'Acheteur n'a pas répondu aux sollicitations du Vendeur, la transaction sera annulée et l'acompte perdu. L'animal sera alors remis en vente.

Remise en main propre du chaton

La remise en main propre de l'animal peut s'effectuer partout en Ile de France, incluant le domicile du vendeur. Le chaton sera remis à l'Acheteur une fois le paiement intégral de la transaction réalisé. Le solde pourra être payé en espèce le jour de la livraison, ou par virement quelques jours auparavant pour que les fonds aient bien été perçus.

L'animal sera remis avec les éléments suivants :

- Le contrat de cession définitif qui sera signé par l'Acheteur et le Vendeur
- Un certificat de bonne santé datant de moins de 10 jours.
- Une copie des tests fold/PKD (DNA) et FIV-FELv des parents ou de leurs parents.
- Un Carnet de santé / passeport + vaccination + identification par transpondeur)
- Traitement contre les parasites internes
- Un Kit de sortie (échantillons de croquettes et 3 sachets de nourriture pour favoriser la transition alimentaire et éviter les désordres intestinaux, ainsi qu'un petit jouet qu'il affectionne).

Pour toute livraison en dehors de l'Ile de France, le Vendeur et l'Acheteur doivent convenir des éventuelles modalités relatives à cette livraison. Par ce contrat, le Vendeur ne s'engage en rien pour une livraison en dehors de l'Ile de France, mais informe être prêt à discuter des éventuelles modalités d'une telle livraison.

Option

Si le vendeur souhaite qu'une vaccination contre la rage soit effectuée, il faudra prévenir le Vendeur au préalable. Cette vaccination est requise pour toute sortie du territoire de l'animal, et doit avoir été effectuée au préalable 21 jours avant la date de sortie.

Pour cette option, 80€ supplémentaires seront demandés (frais vétérinaires spécifiques).

Fait le :	Fait le :
A :	A :
Le Vendeur :	L'Acheteur :
 Chatterie de la Reine (Matthieu Vavassori)	